

# Rendre justice à Jules Durand

**Histoire.** L'association des Amis de Jules Durand multiplie les actions pour réparer la plus grande erreur judiciaire du XX<sup>e</sup> siècle.

Mardi 18 Septembre 2013



Le quai au charbon, théâtre du drame qui va broyer Jules Durand, décédé à l'asile de Sotteville en 1926

Le 9 septembre 1910, une bagarre éclate entre trois ouvriers charbonniers en grève et Louis Dongé, contremaître non-gréviste, qui décède le lendemain des suites de ces violences commises en état d'ivresse. Le 11 septembre, Jules Durand, secrétaire du syndicat ouvrier des charbonniers est arrêté... Défendu par l'avocat havrais René Coty, il est condamné à mort le 25 novembre. Débute alors un long combat de syndicalistes, d'avocats, d'hommes politiques et de citoyens pour rendre justice à un innocent. L'affaire Durand, c'est l'affaire Dreyfus du pauvre. Il faudra attendre le 15 juin 1918 pour que la cour de cassation reconnaisse définitivement l'innocence du syndicaliste havrais. « Jules Durand a été condamné sur la base de faux témoignages mais aucune poursuite pénale n'a été engagée à l'encontre des ouvriers et des cadres de la Compagnie générale transatlantique (French Line) qui étaient les auteurs de faux témoignages », rappelle Marc Hedrich, secrétaire de l'association des Amis de Jules Durand.

L'association, lancée il y a un an et présidée par l'ethnologue havrais Jean-Pierre Castelain, réunit 80 adhérents : historiens, avocats, magistrats, enseignants, personnalités politiques, syndicalistes... « Notre association est indépendante de toute organisation politique et syndi-

cale même si sa raison d'être est éminemment politique et syndicale », rappelle Marc Hedrich. Notre objectif est de promouvoir toute recherche ou production de documents sur l'affaire Durand et le contexte social et économique dans lequel s'inscrit cette tragédie judiciaire », argumente le juge d'instruction havrais.

« Jules Durand appartient au patrimoine local et national. C'est la victime de la plus grande erreur judiciaire du XX<sup>e</sup> siècle », ajoute Jérôme Jeanne, un passionné d'histoire qui a rejoint l'association.

## UN NOUVEAU SITE WEB DÉDIÉ

Les Amis de Jules Durand sont en majorité concentrés en Normandie mais les marques d'intérêt ont déjà franchi les frontières régionales.

« Il s'agit de réveiller les consciences. On entend souvent parler d'erreurs judiciaires, qu'il s'agisse des affaires Seznec ou Dominici pour ne citer qu'elles, mais dans le cas Durand, il est un fait judiciaire incontournable. Cet homme, condamné à mort, est le seul à avoir été définitivement innocenté par la cour de cassation, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire de notre république », rappelle Marc Hedrich. Il est des faits très troublants. Le dossier judiciaire de cette affaire a mystérieuse-

ment disparu », ajoute le secrétaire de l'association.

Pour avancer dans le devoir de mémoire et la réparation de ce qu'ils considèrent comme la plus grande erreur judiciaire du XX<sup>e</sup> siècle, les Amis de Jules Durand vont lancer le 24 septembre un site internet dédié, conçu par Michel Quertier, un retraité havrais passionné d'informatique. « Via internet, nous espérons pouvoir intéresser des chercheurs, des particuliers, des étudiants et recueillir des informations susceptibles de faire avancer la réhabilitation de Jules Durand », précisent les membres de l'association.

Une prochaine étape aura lieu à la mi-novembre avec un colloque à l'université du Havre consacré à l'affaire Durand et à son contexte (lire ci-dessous). Et parmi les actions en cours, les Amis de Jules Durand ont engagé des démarches auprès de la municipalité du Havre afin qu'une plaque rappelle le drame sur le site de l'ancien quai au charbon, aujourd'hui quai Colbert. L'association a également interpellé Christiane Taubira et attend avec impatience un rendez-vous avec l'un des conseillers de la garde des Sceaux.

CHRISTOPHE PRÉTEUX

c.preteux@presse-normande.com

www.julesdurand.fr

## Un colloque en novembre

L'association prépare en partenariat avec la Ligue des droits de l'Homme et l'université du Havre, un colloque de deux jours autour du dockeur havrais, les 13 et 14 novembre.

Une première soirée présidée par le grand avocat parisien Henri Leclerc, président d'honneur de la LDH, s'articulera autour d'un débat sur le thème : « Jules Durand : vers une réhabilitation complète ? ». Le 13 novembre, Me Leclerc, Marc Hedrich, l'historien John Barzman, auteur de l'ouvrage *Le contexte historique de l'affaire Durand* et Christiane Delpech, petite-fille de Jules Durand devraient intervenir.

Le lendemain, une journée d'études sera consacrée au martyr havrais du syndicalisme ouvrier. Les travaux commenceront par les interventions de Pascal Reghem, pré-

sident de l'université du Havre, d'Édouard Philippe, député-maire du Havre avec Elisabeth Robert-Barzman, directrice de l'unité de recherche et de formation langues, sciences humaines de l'université du Havre, de John Barzman, directeur du Cirta et de Jean-Pierre Castelain, président de l'association des Amis de Jules Durand. Ce dernier livrera l'état des connaissances et des questions autour de Jules Durand et des charbonniers. John Barzman interviendra sur le commerce et les métiers du charbon au début du XX<sup>e</sup> siècle et Laurence Montel, universitaire à Caen, s'expliquera sur le rôle et l'attitude des policiers face aux grèves dans le port du Havre à la fin des années 1900. Il sera ensuite question de Jules Durand dans le monde ouvrier avec Christian Chevandier,

professeur d'histoire, avant que ne soit évoqué le traitement judiciaire caricatural de l'affaire Durand par Marc Hedrich et l'universitaire Vincent Duclert, pour lequel l'affaire Durand est une nouvelle affaire Dreyfus. Le colloque s'achèvera par l'évocation de Durand dans la littérature avec l'écrivain et dramaturge Yoland Simon, puis d'un échange entre Sonia Anton, maître de conférences à l'université du Havre et l'écrivain d'origine havraise Philippe Huet, auteur des *Quais de la colère* (Albin Michel, 2005).

Colloque autour de Jules-Durand, les 13 et 14 novembre à l'université du Havre, rue Philippe-Lebon. Renseignements auprès des Amis de Jules Durand, 3, rue Casimir-Delavigne, 76600 Le Havre. lesamisdejulesdurand@gmail.com et www.julesdurand.fr